

Extraits d'une déclaration CPF – M'PEP - PRCF

La RÉPUBLIQUE EST UNE ET INDIVISIBLE ! NON AUX PROJETS délétères de l'Union européenne et du gouvernement !

Par les Club penser la France (CPF), le Mouvement politique d'émancipation populaire (M'PEP) et le Pôle de renaissance communiste en France (PRCF).

Le 3 mars 2013.

[...]

« ... attachés au progrès social, à la souveraineté des nations et à la coopération internationale entre peuples souverains, le M'PEP, le PRCF et les Clubs « penser la France », appellent ensemble avec vigueur à :

1°)- Rejeter dans son principe même l'Acte III de la décentralisation [...]

2°)- Refuser la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Il ne s'agit évidemment pas de mépriser les langues régionales, ce patrimoine culturel indivisible de la nation qu'il faut enseigner dans le cadre de l'Éducation nationale tout en revalorisant fortement l'enseignement du français, « *langue de la République* » aux termes de la Constitution. Mais il faut refuser que les langues régionales ne servent de prétexte à la division ethnicisante des territoires, au désétablissement de fait du français, à la destruction de fait du statut de la fonction publique (ce sera le cas quand un fonctionnaire ne pourra plus être nommé dans la région dont il ne parle pas la langue régionale), à une montée en puissance dangereuse des mouvements sécessionnistes et irrédentistes sur les frontières du pays. Et aussi à une officialisation rampante du « *tout-anglais* » promu par l'UE et par le MEDEF au détriment des langues nationales des pays d'Europe. Le *tout-globish* envahit toute l'Europe. C'est le moment choisi par Geneviève Fioraso, la ministre de l'Enseignement supérieur, pour démanteler de fait la loi Toubon à l'université pour étendre l'enseignement en anglais. Les défenseurs républicains des langues régionales doivent faire cause commune avec la défense de la francophonie – si menacée du Québec aux communes francophones de la région de Bruxelles – contre l'imposition à l'Europe d'une langue unique, facteur de discriminations linguistiques, de pensée unique et de destruction de la diversité culturelle européenne et mondiale.

3°)- Appeler nos compatriotes alsaciens à voter non ou à boycotter le référendum régional du 7 avril 2013 portant fusion des trois collectivités publiques alsaciennes [...]